



Municipalité de Champlain
819, rue Notre-Dame, Champlain QC G0X 1C0
Téléphone 819-295-3979 / Télécopieur 819-295-3032
Courriel : info@municipalite.champlain.qc.ca



COMMUNIQUÉ

Compte tenu des dernières directives émises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire décrété par le gouvernement du Québec, nous désirons vous informer que le bureau municipal sera fermé au public jusqu'au 13 avril 2020. Cependant, les services d'administration et de travaux publics municipaux ayant été identifiés comme essentiels, les employés demeurent au travail. Vous pouvez toujours communiquer avec la Municipalité par les moyens électroniques (info@municipalite.champlain.qc.ca) et par téléphone au (819) 295-3979. Les services de collecte des ordures et des matières résiduelles sont aussi maintenus.

Cependant, le centre communautaire et la bibliothèque demeurent fermés jusqu'à nouvel ordre. Ainsi, tous les cours offerts par le service des loisirs se voient annulés pour le reste de la session hiver-printemps 2020. Des remboursements au prorata des cours annulés seront effectués par la municipalité. Finalement, aucune pénalité ne sera appliquée pour les livres en retard sur la période de fermeture de la bibliothèque.

Puisque nous devons éviter les rassemblements, le conseil municipal ne siégera pas publiquement jusqu'à ce que la situation revienne à la normale. Le conseil municipal continuera à assumer ses fonctions en siégeant à huis clos et ses membres sont autorisés à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication. Nous entendons ainsi respecter rigoureusement les directives des gouvernements du Canada et du Québec.

Vous êtes tous invités à vous conformer aux recommandations et consignes en matière d'hygiène, de confinement et de distanciation sociale qui nous sont adressées par les autorités compétentes.

D'autres informations vous seront transmises la semaine prochaine dans Le Champlainois.

Guy Simon
Maire